

JE CHOISIS

de donner régulièrement

Mandat de prélèvement SEPA à dater, signer et envoyer, **accompagné de votre Relevé d'Identité Bancaire**.

- **JE SOUTIENS LA MISSION DE L'ÉGLISE DANS LA DURÉE PAR MON DON RÉGULIER :**

J'autorise l'Association Diocésaine de Belfort-Montbéliard à envoyer à ma banque les instructions suivantes pour que celle-ci débite mon compte :

- chaque mois,**
de 10€ 20€ 40€ Autre : €
- chaque trimestre,**
de 30€ 50€ 100€ 250€
Autre : €

Je joins à ce mandat mon Relevé d'Identité Bancaire où figurent mes numéros IBAN et BIC.

J'adresse le tout à : Maison diocésaine, 6 rue de l'église, BP 51, 90400 Trévenans

- **INFORMATIONS CONCERNANT LE BÉNÉFICIAIRE :**

**Association Diocésaine de Belfort-Montbéliard
ICS : FR26ZZZ437109**

L'Association Diocésaine de Belfort-Montbéliard vous communiquera votre Référence Unique de Mandat (RUM), les informations relatives à vos prochains prélèvements, les contacts pour toute demande ou démarche concernant votre mandat de prélèvement (notamment vos droits au remboursement).

- **MES COORDONNÉES**

Mme Mlle M.
Nom
Prénom
Adresse
CP Ville
Fait à Signature : (obligatoire)

Le / /

INFORMATION À COMPLÉTER PAR LE DIOCÈSE :
RUM : (ne pas remplir)

LE DIOCÈSE de Belfort-Montbéliard en quelques chiffres

-  **33 prêtres actifs**
-  **6 équivalents temps plein pour 22 laïcs en mission ecclésiale**
-  **24 prêtres âgés**
-  **16 diacres**
-  **22 religieux et religieuses**
-  **6619 donateurs**

NOUS POUVONS TOUS AIDER L'ÉGLISE

Quelle que soit votre situation professionnelle (étudiant, actif, retraité) et quel que soit votre parcours de foi, vous êtes appelé à soutenir l'Église.

Pour toute information sur les legs et donations, contactez M. Christian Gras, économiste diocésain au 07 54 35 42 99 ou à l'adresse : econome@diocesebm.fr

Le diocèse de BELFORT-MONTBÉLIARD

remercie ceux qui participent à l'annonce de l'Évangile !

THÉRÈSE DE LISIEUX

THÉRÈSE DE BELFORT

Collecte -2024- de l'Église catholique

VOUS FAITES TOUS VIVRE L'ÉGLISE

DONNEZ AU DENIER

www.diocese-belfort-montbeliard.fr



Donnons à l'Église les moyens de sa

MISSION

Chers amis,

Notre monde a besoin d'être fortifié dans l'espérance et mobilisé dans la solidarité. L'Église offre à chacun un lieu où la foi s'épanouit et où l'amour du prochain mobilise les bonnes volontés. À chaque étape de notre vie, elle nous accompagne dans notre relation à Dieu et nous apporte sa bénédiction. Elle transmet la foi aux enfants, prépare et bénit les mariages, visite les malades, accueille les personnes en deuil et célèbre les funérailles.

Votre soutien financier est essentiel pour assurer la vitalité de nos communautés chrétiennes et le bon fonctionnement de leurs activités pastorales. Le Denier de l'Église est une contribution volontaire des fidèles destinée à financer les prêtres, les séminaristes, les laïcs employés au service de l'Église et à donner aux nombreux bénévoles les moyens d'exercer leur mission auprès de tous.

En participant au Denier de l'Église, quel qu'en soit le montant, vous devenez un acteur précieux de notre mission collective. Votre soutien financier permet à notre Église de continuer à être une source d'Espérance et de lumière dans nos vies. En donnant au Denier de l'Église, vous investissez dans l'avenir de notre communauté chrétienne, pour qu'elle annonce l'Évangile, accueille de nouveaux membres et assure la transmission de la foi.

Merci du fond du cœur pour votre générosité. Que la paix et la grâce de Jésus-Christ vous accompagnent toujours.


Mgr Denis Jachiet
Évêque de Belfort-Montbéliard



Vos dons servent

EXCLUSIVEMENT

à la mission de l'Église



ACCOMPAGNER

chacun dans les grands moments de sa vie en montrant l'amour de Dieu



ANNONCER

la Bonne Nouvelle : catéchisme, catéchuménat, aumôneries...



CÉLÉBRER

les sacrements : messes, baptême, mariage, réconciliation...



SERVIR

les plus fragiles d'entre nous : les personnes malades, détenues, pauvres, isolées...

Votre don est essentiel pour ceux qui font vivre l'Église.

Il sert **uniquement** à payer les salaires des laïcs et les traitements des prêtres.



Le **LE PRÉLÈVEMENT** automatique

Pour votre diocèse, le prélèvement automatique permet de savoir sur quelles ressources il peut compter chaque mois et ainsi d'anticiper au mieux les dépenses régulières et les projets exceptionnels.

De votre côté, vous rendez pérenne et fidèle votre engagement et vous n'avez plus le souci de penser à donner ; vous lissez aussi votre dépense.

Vous pouvez annuler ou moduler votre don quand vous le souhaitez.



50€
soit **17 €** après
réduction fiscale



1 JOUR de
traitement
d'un prêtre

JE DONNE

Je soutiens l'Église

- EN LIGNE SUR**
www.diocese-belfort-montbeliard.fr
C'est simple, rapide et sécurisé.
- PAR PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE**
C'est régulier, adapté à votre rythme et à vos moyens. Cela nous permet aussi d'anticiper nos ressources.
Retrouvez toutes les informations au verso.
- PAR CHÈQUE :** 30 € 50 € 100 € 250 €
Autre montant :€
À l'ordre de l'Association Diocésaine de Belfort-Montbéliard
- EN ESPÈCES :**€
à remettre à ma paroisse.

De la part de : Mme Mlle M.

Nom

Prénom

Adresse

CP Ville

E-mail

Paroisse

Je désire un reçu fiscal Oui Non

Merci d'envoyer votre don accompagné de ce bulletin directement au diocèse ou de le déposer à votre paroisse.

Si vous faites un don, les informations recueillies sur ce formulaire seront conservées durant la durée légale et enregistrées dans un fichier informatisé par l'Association Diocésaine pour la gestion des donateurs (envoi du reçu fiscal, informations et appels à dons). Conformément à la loi « informatique et libertés » et du RGPD, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en envoyant un e-mail à ecnome@diocesebm.fr